

Contacts :

Philippe Lemarchand ou Martine Chéron
Attachés de presse Insee de Normandie

Tél : 02.31.45.72.88 ou 02.35.52.49.75

Mél : philippe.lemarchand@insee.fr

Mél : martine.cheron@insee.fr

Caen, le 24 mars 2017

“En Normandie, des situations de pauvreté pour les personnes âgées relativement peu nombreuses mais concentrées dans les bassins de vie ruraux” Insee Analyses Normandie N°29

En Normandie, en 2012, près de 79 000 seniors sont pauvres. Le taux de pauvreté des personnes âgées, qui s'établit à 8,6 %, est parmi les plus faibles de France métropolitaine. Globalement, la pauvreté affecte moins souvent les personnes âgées que les plus jeunes, mais le taux de pauvreté des seniors est particulièrement élevé dans les espaces ruraux situés hors de l'influence des villes. Les seniors pauvres ont un niveau de vie médian (10 000 euros annuels) deux fois plus faible que celui de l'ensemble des personnes âgées. Ils vivent plus souvent seuls et sont plus rarement propriétaires de leur logement. Les prestations sociales représentent une part de leur revenu disponible beaucoup plus importante que pour l'ensemble des 60 ans ou plus.

En 2012, 918 900 Normands vivent au sein de 537 200 ménages fiscaux dont le référent est âgé de 60 ans ou plus. Le niveau de vie médian de ces ménages seniors, légèrement supérieur à celui des Normands dans leur ensemble, s'élève à près de 20 000 euros annuels. En leur sein, près de 79 000 personnes sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles disposent de moins de 990 euros par mois et par unité de consommation pour vivre.

En Normandie, 8,6 % des personnes vivant dans un ménage senior sont pauvres. C'est l'un des taux les plus faibles des régions françaises, après les Pays de la Loire, la Bretagne et le Centre-Val de Loire. Il est de 4 points inférieur à ceux enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (12,7 %) ou en Occitanie (12,7 %). Au sein de la Normandie, les taux de pauvreté varient de 7,7 % dans le Calvados à 9,8 % dans l'Orne. Ces disparités sont en partie liées au caractère plus ou moins rural du territoire.

Les retraites et les revenus du patrimoine constituent les principales sources de revenu de la population âgée de plus de 60 ans, mais leur poids respectif varie selon les âges et les lieux. En Normandie, la part des retraites dans le revenu disponible passe, en moyenne, de 70 % avant 75 ans à 85 % après. La région figure parmi les territoires où les retraites pèsent le plus fortement dans le revenu disponible.

La pauvreté des seniors est souvent plus élevée dans les bassins de vie ruraux les plus isolés. Pour les 60-74 ans, les taux de pauvreté sont notamment élevés au sein d'une zone allant de Villedieu-les-Poêles à Domfront (couvrant le Bocage normand, à la frontière entre le Sud-Manche et l'Orne), et dans un espace s'étendant du Pré-en-Pail à Orbec (traversant tout le centre de l'Orne jusqu'au sud du Pays d'Auge, dans le Calvados)

Les cas de paupérisation sont moins fréquents chez les personnes âgées disposant d'un patrimoine. Être propriétaire de son appartement ou de sa maison reste, à cet égard, déterminant. Les personnes locataires, qui arrivent en retraite avec des ressources souvent plus faibles que les propriétaires, sont aussi celles qui doivent payer un loyer. Ainsi, la moitié des personnes pauvres vivant dans un ménage senior en Normandie est locataire (une part identique à la moyenne métropolitaine), alors que la proportion des locataires parmi l'ensemble des personnes dont le référent fiscal a 60 ans ou plus n'est que de un sur quatre. Pour autant, le statut d'occupation n'est qu'un facteur parmi d'autres contribuant à l'émergence ou au maintien de situations de pauvreté. Il ne détermine pas la différenciation des taux de pauvreté par département.

(consultez gratuitement cette étude sur le site de l'Insee)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=2&geo=REG-28&collection=10&idfacette=1>

(rubrique statistiques)